val d'oise
le département

Cergy, le 10 JUIN 2020

La Présidente

CAB/MCC/CG/EMT/86

Monsieur Jean-Pierre MULLER
Président du groupe socialiste et apparentés

Monsieur le Président, cher Collègue,

J'ai bien pris connaissance de vos courriers relatifs aux travaux de voirie et de votre souhait que les membres du groupe socialiste et apparentés soient informés en amont des travaux sur leur territoire d'élection.

Pour l'ensemble des conseillers départementaux, la procédure d'information et de validation est la même ; à savoir en début d'année civile, lors de l'approbation de la programmation des travaux de voirie de l'année en cours.

La programmation 2020 pour rénover et moderniser le réseau routier départemental a été adoptée lors de la séance départementale du 28 février dernier.

Les discussions menées durant la commission thématique et ensuite en assemblée délibérative permettent les échanges sur les travaux qui seront réalisés durant l'année.

Je comprends tout à fait votre volonté d'une information plus précise et régulière du calendrier des travaux. Pour autant, eu égard à l'ajustement permanent de ce calendrier (emploi du temps des prestataires, conditions météorologiques, contraintes administratives et nécessité de s'adapter aux considérations communales), bien souvent, les services métiers s'adaptent et ajustent très fréquemment les réalisations de voirie et de sécurité.

De plus, afin d'assurer un haut niveau de service aux usagers des routes départementales, certains travaux urgents peuvent apparaitre plusieurs fois dans l'année ; ce qui contribue encore davantage aux modifications calendaires.

En espérant avoir pu vous apporter des éléments d'éclaircissements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Marie-Christine CAVECCHI

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 Cergy-Pontoise cedex

tél : 01 34 25 30 02

marie-christine.cavecchi@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département

Jean-Pierre MULLER
Président du groupe socialiste et apparentés
Conseiller départemental du canton de Vauréal
Maire de Magny en Vexin

Madame Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du conseil départemental

Cergy, le 17 JUIN 2019

Réf – JPM/OS/2019/0050

Madame la Présidente,

Dans le cadre des enveloppes budgétaires adoptées au budget, des petits travaux de voirie sont effectués par les services du département sur le réseau départemental sans que l'assemblée départementale ne soit saisie sur chacun d'entre eux.

Un certain nombre de collègues du groupe font valoir auprès de moi de la difficulté qu'ils rencontrent parfois à expliquer aux habitants des cantons qui sont les leurs les travaux effectués et leur pertinence en l'absence d'information sur les projets mis en œuvre par notre collectivité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire étudier la possibilité que les conseillers départementaux soient informés en amont, à un rythme que vous jugeriez pertinent, des travaux de voirie et de sécurité engagés sur leur territoire.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération.

Jean-Pierre MULLER

6/7/19
Exposé vite
clairement.
on va attendre
1 éventuelle
relance.
Nous avons le
même pb avec
les trottoirs.

2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74
www.valdoise.fr
jean-pierre.muller@valdoise.fr